

CAHIER DES CHARGES DU CLUB ORGANISATEUR

Le club organisateur s'engage à :

- Appliquer les règlements WORLD SAILING (WS), les prescriptions fédérales et Règlements Sarthe.
- Utiliser les instructions WS et FFVoile
- Prévoir des arbitres de qualification suffisante
- Prévoir des moyens de surveillance adaptés (voir les instructions fédérales)
- Transmettre au CDV les résultats (fichier WDZ)
- Afficher au panneau officiel :
 - les règlements Coupe Sarthe, Critériums et Épreuve club
 - les instructions de course et les annexes
 - le classement provisoire (s'il existe) des Coupes et Critériums Sarthe
- Garder en archive pendant une année la totalité du dossier de l'épreuve
- Afficher si possible l'ordre d'arrivée de chaque course, et le provisoire Classement général
- Lors de la proclamation des résultats, citer les personnes qui ont aidé au bon déroulement de l'épreuve (arbitres, sécurités, pointage, classements,.....)
- Remettre un lot ou une coupe au(x) premier(s) de chaque série
- Lors de la proclamation des résultats, citer la première féminine de chaque série.
- Règlements et classements consultables sur <http://cdv72.jimdo.com/>

Parrainage

Dans le respect des lois régissant la publicité dans une enceinte sportive, un ou plusieurs partenaires pourront être associés à l'épreuve après concertation avec le club organisateur prévoyant l'éventuelle pose de banderoles publicitaires et distribution de lots.